

RELAIS PARENTAUX
ACCUEIL DE FRATRIES

COUP D'POUCE 92

COUP D'POUCE 92

RELAIS PARENTAL CHÂTENAY-MALABRY



10, rue Sintès
92290 Châtenay-Malabry
Tél. 01 46 31 44 60

Bus 194 : Lycée Polyvalent
Bus 379, 195, 198 :
Francis de Pressensé
RER B Croix de Berny ou Robinson

RELAIS PARENTAL FONTENAY-AUX-ROSES

138 bis, rue Boucicaut
92260 Fontenay-aux-Roses
Tél. 01 46 60 14 14

Bus 194 : le Plateau
Bus 162 : Pierrelais
Bus 195 : Centre Bus
Bus 394 : Leclerc Brosolette
Tram 6 : Parc André Malraux
RER B : Fontenay-aux-Roses



Standard administratif : 01 41 13 02 92

Email : cdp92@apprentis-auteuil.org

Site web : coupdpouce92.apprentis-auteuil.org



La confiance peut sauver l'avenir



COUP D'POUCE 92

DES RELAIS PARENTAUX POUR SOUTENIR LES ENFANTS ET LEUR FAMILLE

Les deux relais parentaux Coup d'Pouce 92 sont des dispositifs d'Apprentis d'Auteuil. Ils interviennent en amont de la protection de l'enfance et s'inscrivent dans la politique de prévention du département des Hauts-de-Seine. Situés à Châtenay-Malabry et Fontenay-aux-Roses, ils accueillent des enfants lorsque leurs parents rencontrent une difficulté passagère.

A QUI S'ADRESSE COUP D'POUCE

- Des familles domiciliées dans le département des Hauts-de-Seine (ou départements limitrophes dans certains cas).
- Des enfants âgés de 10 semaines à 17 ans révolus et leur fratrie.
- Des parents confrontés à une situation difficile ou une urgence nécessitant une prise en charge temporaire de leur(s) enfant(s) :
 - Hospitalisation, maladie, difficultés matérielles, épuisement, rupture de l'hébergement, accouchement...
 - Besoin de souffler, de se reposer, de pouvoir passer le « relais ».

L'ACCUEIL DES ENFANTS

Coup d'Pouce accueille des enfants dans deux maisons de ville à l'ambiance chaleureuse (à Châtenay-Malabry et à Fontenay-aux-Roses) pour que les enfants s'y sentent en sécurité et les parents rassurés et en confiance.

Les enfants peuvent être admis 24h/24,



durant toute l'année. **Les relais proposent un accueil souple et adapté à chaque situation.** Coup d'Pouce peut donc venir en relais des parents une heure, un jour, une nuit, une à plusieurs fois par semaine... en fonction du besoin des parents :

- **Accueil jour et nuit** : 28 lits
- **Accueil de jour** : 12 places
- **Accueil week-end**

COUP D'POUCE C'EST :

- Un accueil, une écoute et des conseils attentifs et bienveillants des enfants et de leurs parents ;
- Le maintien des frères et sœurs ensemble ;
- Le maintien des enfants dans leur environnement social habituel afin de garder leurs repères (crèche, école, collège, centre de loisirs ou club de sport, lieu de soins...);
- Le maintien du lien parental : les parents sont invités et encouragés à venir partager le quotidien de leur enfant à Coup d'Pouce (partage des repas, devoirs, accompagnement au coucher...).

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Afin d'apporter un accompagnement global à l'enfant et sa famille, l'équipe de Coup d'Pouce est composée d'une directrice, de deux chefs de service, de professionnels de la petite enfance, de professionnels de l'éducation spécialisée, de maîtresses de maison.

LES MODALITÉS D'ADMISSION

• Le contrat

Un contrat déterminant les conditions de prise en charge de l'enfant, les objectifs de l'accueil ainsi que sa durée, est établi et signé avec les parents.

• Les documents à fournir

Lors de l'admission, et dans la mesure du possible, les parents doivent constituer un dossier composé de : la pièce d'identité du ou des parent(s), le livret de famille, un justificatif de ressources mensuelles, l'attestation CAF, l'attestation de sécurité sociale et le carnet de santé de l'enfant.

• La visite du relais parental

Une première visite est proposée à la famille avec les enfants, et si possible le travailleur social, pour signer le contrat d'accueil.

• La mise en œuvre de l'accueil

Une période d'adaptation est définie avec la famille pour faciliter le bon accueil de l'enfant.

• La participation financière

Le tarif est calculé selon la situation de chaque famille sur la base de ses ressources financières et en lien avec le travailleur social.

• Des accueils immédiats possibles

Si la situation apparaît trop urgente, le relais parental peut organiser un accueil immédiat.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Contactez-nous :



au **01 46 31 44 60**
(Châtenay-Malabry)

ou au **01 46 60 14 14**
(Fontenay-aux-Roses)



Tous les jours
de 10h à 19h

